

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Mercredi 11 décembre 2024

Compte rendu réalisé par Eloan TREVoux, membre du CA,
corrigé par Tess VIDAILLAC, membre du CA.

Présents : voir annexe 1

Excusés avec procuration :

- Marc COICAUD (procuration à Rodolphe JAN, annexe 2)
- Yves-Marie LECOMTE, (représentant légal de Ewen LECOMTE-FAVRAIS, procuration à Thomas AUDREN, annexe 3)
- Estelle FAVRAIS-HOUDUSSE (représentante légale de Alan LECOMTE-FAVRAIS à Nicole LE BELLEC, annexe 4)
- Fabien ROBERT (procuration à Léo ROUZIC, annexe 5)

Ordre du jour :

- Rapport moral de la saison 2023-2024 ;
- Rapport financier de la saison 2023-2024 ;
- Validation des comptes de l'exercice 2023-2024 ;
- Démission du Conseil d'Administration ;
- Élection du Conseil d'Administration ;
- Questions diverses.

I- Rapport moral de la saison 2023-2024

Suite au départ de l'ancien salarié, Fabien DUBOIS, le club en a recruté un nouvel employé, Antoine BOEZET, dont le contrat CDI a pris effet le 26 août 2024.

Le Tournoi National des Jeunes n'a pu être organisé suite aux travaux fait par la mairie dans la salle Omnisports d'avril à juillet. Le club a comme ambition de le relancer à la pentecôte 2025.

Les équipes seniors masculines restent dans leurs divisions respectives (Excellence région, 1^{ère} division territoriale et 3^{ème} division territoriale). L'équipe senior féminine descend d'une division (elle joue en seconde division territoriale en 2024-2025).

Les -18 masculins ont participé au tournoi des Abers, les équipes -13 ans masculin et féminin ont participé au tournoi sur herbe de Quimperlé. L'équipe masculine l'a remporté et l'équipe féminine a terminé à la seconde place.

A la rentrée 2024, une équipe -15 ans masculine a été créé. Par manque de joueuses, l'équipe -18 ans féminine n'a pu être créée, cinq joueuses ont bénéficié d'un surclassèrent exceptionnel afin de jouer avec l'équipe senior féminine.

Vote du rapport moral : Adopté à l'unanimité
--

II- Rapport financier de la saison 2023-2024

Durant l'exercice financier de la saison sportive 2023-2024 l'association est en déficit de 2520€.

Léo ROUZIC, trésorier, précise que la condamnation suite à l'appel aux Prud'hommes concernant le dossier de Thomas DREAN, apparaîtra sur le bilan de la saison 2024-2025 car ce dernier a été payé durant les mois de juillet et août.

Le prix de l'inscription pour la saison 2024-2025 a été augmenté pour anticiper le versement de la condamnation aux prud'hommes, celui-ci n'avait pas connu d'augmentation depuis plusieurs années malgré les augmentations de cotisations fédérales et ligue.

Suite à la démission de l'ancien salarié, le club a dû payer des indemnités de fin de contrat.

N'ayant pas de salarié sur les deux mois d'été (juillet – août), le club n'a pas eu à payer de salaire durant cette période.

Vote du rapport financier : Adopté à l'unanimité
--

III- Démission du Conseil d'Administration

Membres du Conseil d'Administration:

Isabelle LAPEYRERE (présidente du Conseil d'Administration), Rodolphe JAN (secrétaire général), Léo ROUZIC (trésorier), Fabien ROBERT, Eloan TREVOUX.

Démission en cours de saison :

Marie LE NALIO

Suite à l'annonce de la démission de la présidente Isabelle LAPEYRERE, et afin de proposer un nouveau projet, le Conseil d'Administration a présenté sa démission.

IV- Élection du Conseil d'Administration

Se représentent au Conseil d'Administration :

Léo ROUZIC, Fabien ROBERT, Eloan TREVOUX, Rodolphe JAN.

Ouverture des candidatures au Conseil d'Administration :

Isabelle LAPEYRERE demande si parmi les personnes présentes dans la salle certaines veulent rejoindre le Conseil d'Administration.

Alexandre COURJAS, Hugo LUTZ, Louane CASTEL, Tess VIDAILLAC demandent à rejoindre le CA.

Vote du Conseil d'Administration : Adopté à l'unanimité

V- Questions Diverses

Pas de question diverse.

Fin de l'assemblée générale.

Votes réalisés à mains levées avec l'accord des adhérents présents lors de l'Assemblée Générale.